

DIES ACADEMICUS 2007
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 3 novembre 2007

Dossier de presse

DOSSIER DE PRESSE

Accueil et message du professeur Jean-Pierre Derendinger
Recteur de l'Université de Neuchâtel

Allocution de Madame Sylvie Perrinjaquet
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Allocution de Monsieur Grégoire Oguey
Etudiant de la Faculté des lettres et sciences humaines

Collation des doctorats honoris causa
M. Michel Schlup
M. Joseph Deiss
M. Mario Botta

M. Michel Schlup

M. Joseph Deiss
L'importance des choses ordinaires de la vie

Accueil et message du professeur Jean-Pierre Derendinger
Recteur de l'Université de Neuchâtel

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2007
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 3 novembre 2007

Discours du Dies Academicus
Jean-Pierre Derendinger, recteur
Le 3 novembre 2007

Le choix du thème du Dies Academicus 2007, « Construire l'Université », au-delà d'une (petite) dose de futilité et de prétention, trouve plusieurs justifications. Construire est un acte et une création, et les personnalités de nos docteurs honoris causa illustrent la diversité de ce vaste champ d'action. Plus en rapport avec mon propos de ce matin, « Construire l'Université » est la mission de tout rectorat. Surtout, « Construire l'Université » est le devoir de l'Université, de la communauté universitaire elle-même, un processus sans fin probable ou désirable.

Lors de l'année 2007, plusieurs projets de première importance pour l'Université de Neuchâtel ont pris forme et sont aujourd'hui en voie de se concrétiser. Ces projets touchent premièrement à la structure de la Faculté des sciences, qui sera ainsi profondément redéployée. Sans remettre en question les développements des années passées, ces projets permettront, en libérant des ressources, de développer certains points forts de l'ensemble de l'Université et d'en construire de nouveaux. Finalement, ils ouvrent la voie à la consolidation et au développement de ce pôle des microtechniques si important pour le canton et la région.

De tels projets suggèrent dans l'Université des questions récurrentes : pourquoi ? pourquoi maintenant ? quels sont les risques ? que deviendra l'Université ?

Il y a d'abord un constat. L'Université de Neuchâtel, avec ses cinq facultés est généraliste sans être universelle. Sa taille et le nombre de ses étudiants sont en assez bonne relation avec son implantation géographique, ses moyens sont en proportion et une forte évolution n'est pas probable. Avec ses 3800 étudiants et ses 1000 employés l'Université est une pièce essentielle du tissu économique neuchâtelois. Son rôle dans le paysage universitaire de Suisse occidentale pourrait être mieux défini, en particulier si on pense ce paysage en termes d'arc lémanique, francophone, et d'espace central ou Mittelland, bilingue.

J'ajoute d'emblée que je crois l'Université de Neuchâtel de très bonne qualité, qu'elle atteint souvent l'excellence et que je considère qu'en fonction des ressources disponibles nombre de ses secteurs sont presque idéalement optimisés.

Ensuite, l'Université de Neuchâtel vit dans un système suisse des hautes écoles en profonde mutation: réorganisation des études selon le système de Bologne, élaboration d'une nouvelle loi d'aide aux hautes écoles pour l'horizon 2012, redéfinition des rôles respectifs de la Confédération, des cantons universitaires, des universités et des écoles polytechniques fédérales, nouveaux modes de financement avec peut-être un renforcement de l'allocation sur base compétitive, développement des hautes écoles spécialisées et définition de la mission de chacun des types de hautes écoles et de leurs modes de collaboration. Cette liste déjà longue est encore incomplète.

L'accent mis à la fois sur les effectifs estudiantins des filières Bologne et sur la compétitivité scientifique s'avère particulièrement contraignant dans une université de taille petite ou moyenne. Cette évolution de la conception des hautes écoles a comme effet recherché d'inciter à repenser les filières et les domaines présents à l'Université. Concrètement, l'introduction du système bachelor-master impose d'acquérir les étudiants à deux reprises. Si la proximité joue un rôle encore primordial pour les étudiants en début de bachelor, l'étendue de l'offre, sa spécialisation et l'image de la haute école sont des facteurs importants lors du choix d'un master. Avantage donc à ce stade aux grandes institutions possédant une vaste offre disciplinaire et une forte réputation. Ainsi, l'Université de Neuchâtel, comme d'autres, voit la faiblesse des effectifs dans certaines disciplines s'aggraver et mettre en question leur maintien dans l'Université.

La recherche et l'enseignement sont les missions des universités. La qualité de l'enseignement, que nous devons à nos étudiants, exige un bon encadrement. A Neuchâtel, nos effectifs modérés sont souvent considérés comme un plus, mais les coûts restent alors élevés. Et nos effectifs ne sont pas modérés dans toutes les disciplines, certaines attirent un nombre d'étudiants que l'on peut parfois penser exagéré. L'une des actions du rectorat, pour l'année académique en cours, a été de corriger certains déséquilibres en renforçant de manière ciblée l'encadrement, l'idéal étant cependant encore hors d'atteinte.

Par ailleurs, la qualité de la recherche et de la formation doctorale revêtent une importance considérable pour la stature de l'Université. Sans un environnement scientifique de qualité et sans laboratoires bien équipés, il est illusoire d'envisager l'engagement des meilleurs spécialistes et c'est alors l'ensemble de l'Université, enseignement et recherche, qui est en danger. Les domaines coûteux, qui sont à Neuchâtel l'apanage de la Faculté des sciences, mobilisent ainsi une part importante des ressources de l'Université et ceci quels que soient les effectifs de leurs filières, qui sont cruellement faibles pour certaines sciences exactes.

Le problème à résoudre tient de la quadrature du cercle, mais il pose également deux questions de principe qu'il est vain d'éluder. Premièrement, est-il possible de maintenir un domaine scientifique universitaire de haut niveau sur la base de sa seule recherche, sans le socle d'une formation de bachelor ou de master, ou des deux filières ? Deuxièmement, est-ce justifié ou acceptable à long terme, ne doit-on pas viser à une meilleure concentration des forces en matière de recherche ?

Dans l'absolu, la réponse à la première question n'est pas évidente. On pourrait songer à un institut de chimie, par exemple, travaillant en forte interaction avec l'industrie, qui pourrait être scientifiquement compétitif et même peut-être financièrement équilibré, et cependant limité à la seule formation doctorale. Une telle structure est cependant éloignée de la conception de l'Université adoptée en Suisse, qui associe étroitement enseignement et recherche, une conception qui affronte sans rougir la comparaison internationale.

La deuxième question n'appelle pas de réponse unique, c'est la question du redéploiement de l'université. A Neuchâtel, cette question touche en priorité la Faculté des sciences, qui poursuit depuis plus de deux ans une réflexion approfondie sur ce sujet difficile, et c'est dans cette faculté que des réalisations sont en vue.

Il faut dire ici qu'une opération de redéploiement n'est jamais facile et que, si l'on se fixe comme objectif le maintien dans l'institution de l'harmonie et de la sérénité nécessaire à son bon fonctionnement, une telle opération requiert des partenaires et des ressources supplémentaires. Elle ne peut être le fait de la seule Université.

En l'occurrence, les ressources font partie de celles prévues par la Confédération pour l'encouragement de la recherche et de l'innovation de 2008 à 2011. La réponse à la question « Pourquoi maintenant ? », dans une période rectorale intérimaire qu'on verrait plutôt « gérer l'ordinaire » réside dans cette opportunité et dans un échéancier fédéral fixant les décisions encore en 2007. Et les partenaires sont les Universités de Berne et Lausanne, l'EPFL, la Confédération et le Canton.

Ainsi, trois projets touchant les domaines de la microtechnique, de la physique des particules et de la géologie pourront se mettre en place à partir de l'été 2008. L'Université y trouvera les ressources nécessaires au renforcement de certains de ses points forts et à la création de nouveaux domaines, avec un triple objectif.

Premièrement, il s'agit de créer à Neuchâtel une antenne de l'EPFL intégrant l'Institut de microtechnique et de l'installer, avec la construction de nouvelles infrastructures, sur un site unique comprenant le CSEM. Ce projet ambitieux et cohérent, qui implique de forts engagements du Canton, de la Confédération et de l'EPFL est de nature à assurer, à long terme et dans une perspective de développement, un pôle compétitif avec ses composantes académiques, scientifiques et industrielles dans ce domaine de la microtechnique si essentiel et identitaire pour l'économie régionale. A l'évidence, l'enjeu de la microtechnique dépasse la seule Université. Rassembler les forces et les ressources dans ce domaine, l'ouvrir à tous les partenaires, développer la collaboration et la complémentarité des sites lausannois et neuchâtelois est une priorité que l'Université se doit de reconnaître. Je salue donc l'accord trouvé, en souhaitant qu'il se concrétise vite et bien.

Ensuite, il s'agit pour l'Université de redéployer sa Faculté des sciences en se concentrant sur des secteurs forts et porteurs d'avenir avec l'ambition de maintenir à Neuchâtel un secteur scientifique universitaire de valeur, aux côtés de la microtechnique au sein de l'EPFL. Ainsi qu'annoncé, deux groupes de recherche en géologie de Neuchâtel seront repris par l'Université de Lausanne, et le domaine de la physique des particules passera à l'Université de Berne, avec le plein soutien financier de la Confédération assuré jusqu'en 2011. Par les ressources libérées, il sera en particulier possible de développer à l'Université notre biologie, site du pôle de recherche « Survie des plantes » et de renforcer le domaine « Sols et eaux souterraines ».

Il faut noter que les deux projets de transfert ont une importante composante de coordination du paysage universitaire suisse, avec la création d'un fort centre de compétences en physique des particules à Berne et une répartition des tâches en sciences de la Terre entre Lausanne et Neuchâtel.

Finalement, cet ensemble de projets touchant la Faculté des sciences permettra d'attribuer des ressources nouvelles à l'ensemble des facultés, offrant des opportunités de nouveaux développements qui devront être conçus avec beaucoup de soin et de lucidité.

Pour l'Université et plus particulièrement pour la Faculté des sciences, l'opération qui commencera en 2008 n'est pas sans risque. Elle peut être vue à la fois comme une chance et un défi, celui d'être meilleur, d'atteindre l'excellence, mais dans un éventail restreint de disciplines. Elle mobilisera sans doute la communauté universitaire pour plusieurs années et sera l'un des chantiers de la prochaine période rectorale, ainsi que peut-être une meilleure définition du rôle de l'Université de Neuchâtel dans le paysage des hautes écoles suisses.

Dans le cadre régional, l'Université de Neuchâtel est parfois partagée, voire déchirée, entre d'une part sa vocation plausible à s'affirmer comme la haute école de l'arc jurassien et d'autre part sa position géographique ouverte vers le plateau suisse, que l'on pense à l'espace Mittelland ou à l'espace lémanique. La première proposition a un fort contenu identitaire, mais le bassin démographique de l'arc jurassien ne peut suffire à une université. La seconde proposition est favorable à l'approche en réseau des universités qui s'avère fructueuse et importante notamment dans la mise en œuvre des formations de type Bologne. Pour Neuchâtel, cette approche ne doit en aucun cas être négligée. Ce dilemme, qui n'est qu'apparent, est souvent formulé, parfois avec la demande d'un choix. Clairement cependant, l'Université de Neuchâtel devra prendre garde à rester ouverte aux deux propositions, elle ne peut en rejeter aucune.

Certes, l'Université de Neuchâtel n'est pas sans faiblesses, mais j'aimerais surtout entendre dire et répéter qu'elle a beaucoup de qualités. Elle a souvent montré dernièrement une image trouble que nous nous efforçons de clarifier. En réalité, elle accomplit sa mission de formation et de recherche et elle travaille à se construire, à définir son avenir et sa mission.

J'aimerais terminer sur une note plus personnelle. Depuis neuf mois, j'ai reçu une aide et un soutien considérable de beaucoup d'entre vous, au rectorat, dans les facultés et dans l'administration. Si j'ai pu parfois trouver la bonne décision sur un dossier que je ne comprenais pas, je vous en suis redevable et reconnaissant.

Allocution de Madame Sylvie Perrinjaquet

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2007

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Samedi 3 novembre 2007

CONSTRUIRE L'UNIVERSITE

Les leçons de l'histoire

Il y a exactement 175 ans, le 12 novembre 1832, un jeune savant du nom de Louis Agassiz, dispensa son premier cours à Neuchâtel, grâce à une souscription publique destinée à lui assurer un traitement de professeur d'histoire naturelle... En 1833, et dans le but de retenir définitivement Louis Agassiz à Neuchâtel et de lui procurer les moyens financiers nécessaires à ses recherches, la Ville, avec l'aide du gouvernement, lui racheta sa collection d'objets d'histoire naturelle.

C'est en 1838 que l'idée de la création de la première Académie, voulue par le Conseil d'Etat et autorisée par le Roi de Prusse, voit le jour. Il est instructif, Mesdames et Messieurs, de s'imprégner d'un des motifs politiques qui apparaît dans le rapport rédigé par Alphonse Guillebert :

« Non seulement les jeunes gens de la Ville n'auront plus à chercher ailleurs le complément d'études qui leur est nécessaire, mais ceux des autres parties du pays seront en outre détournés de l'habitude de faire leur éducation dans quelques villes étrangères comme Genève, Berne et Lausanne, puisqu'ils trouveront à Neuchâtel tout ce qu'ils cherchent dans d'autres villes, mieux peut-être, et qu'ils l'y trouveront plus à leur portée... En même temps on fixera chez toute cette classe d'hommes, d'une manière à la fois durable et homogène, ces idées vraies et justes sur tout ce qui tient aux rapports sociaux et politiques, qui sont heureusement conservés à Neuchâtel et qu'il importe d'y maintenir et d'y perpétuer. »

L'Université en mouvement

Certes, en ce début de XXI^e siècle, les choses ne sont plus pareilles. Aujourd'hui, on parle de globalisation et de société de la connaissance. Deux facteurs forment ces changements :

- d'une part, le phénomène de massification des études qui voit affluer un nombre toujours plus élevé d'étudiantes et d'étudiants – permettez-moi de me réjouir de tous les efforts consentis, et à consentir encore, au sujet de l'égalité des chances entre hommes et femmes – étudiantes et étudiants donc, aux origines et aux attentes très diverses
- et, d'autre part, l'enseignement tertiaire dans son ensemble – et non pas uniquement l'enseignement universitaire – est appelé à prendre en compte les nouvelles demandes issues de la Cité.

La déclaration de Bologne et la création, à l'horizon 2010, d'un espace européen de l'enseignement supérieur illustrent, de manière exemplaire, le changement de paradigme qui est entrain de se produire.

Un changement de paradigme

Plus concrètement, les institutions d'enseignement supérieur – et par conséquent l'Université – se trouvent maintenant plus souvent et plus directement en concurrence les unes avec les autres. L'excellence d'un établissement n'est plus seulement donnée par la qualité de ses recherches, mais également par la qualité de son enseignement qui se mesure par sa capacité :

- à attirer la clientèle estudiantine ainsi que les meilleurs chercheurs et professeurs
- à satisfaire aux besoins de formation de la Cité
- à former des citoyennes et des citoyens aptes à évoluer dans la société et l'économie de la connaissance.

On retrouve ainsi l'idée qui a prévalu lors de la création de la première Académie neuchâteloise : la volonté de mieux faire qu'ailleurs, mais cette fois dans un esprit d'ouverture ; la « compétitivité » des établissements d'enseignement supérieur est de plus en plus perçue de manière positive, permettant la création de centres d'excellence qui offrent des prestations spécifiques efficaces à même d'être à la fois attractives pour les étudiants et pertinentes pour la Cité.

Edgard Morin écrivait en 1977 :

« Nous sommes à la recherche d'une connaissance qui traduise la complexité du réel, respecte l'existence des êtres et le mystère des choses et comporte le principe de sa propre connaissance. »

Aujourd'hui, cette quête est toujours d'actualité. Que faire concrètement afin de modeler l'espace européen de l'enseignement supérieur de demain ? Comment construire l'Université de Neuchâtel afin qu'elle trouve sa place dans ce nouvel environnement et qu'elle conserve son rôle d'acteur majeur dans la formation tertiaire ?

Le rôle du politique

Disons-le clairement, le rôle du politique n'est pas de se substituer à l'Université : la responsabilité académique incombe et incombera toujours au rectorat. Qui plus est, dans un monde concurrentiel, l'Université doit disposer de l'autonomie indispensable à une gestion suffisamment souple pour s'adapter continuellement dans un environnement changeant et exigeant.

Mais le corollaire de l'autonomie, c'est la responsabilité ! Ainsi, toute prise de décision doit s'inscrire dans une vision holistique de la formation tertiaire et avec le souci de dessiner, avec l'ensemble des autres acteurs, un paysage cohérent et efficace pour l'ensemble des hautes écoles.

Le 20 mai 2006, la majorité du peuple et des cantons a accepté les nouveaux articles constitutionnels sur la formation. Ces nouvelles dispositions créent les bases nécessaires pour un pilotage cohérent et coordonné, assumé conjointement par la Confédération et les cantons, de l'ensemble du domaine suisse des hautes écoles.

La future loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE)

Dans ce contexte, la future loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE), actuellement en consultation, revêt une importance capitale. Elle prévoit notamment « une planification stratégique et une répartition des tâches nationales » en observant notamment le principe de la « concentration des forces ». En d'autres termes, il convient, au travers de projets structurants, de créer des centres de compétence performants et reconnus, mobilisant, au travers d'une vision commune, l'ensemble des acteurs de la formation tertiaire.

En particulier, des pôles d'excellence en recherche et enseignement supérieur doivent émerger, intensifiant ainsi les relations avec les milieux économiques par l'identification de domaines de recherche spécifiques permettant, à terme, le transfert technologique vers l'industrie.

Faire des choix, l'exemple de l'Université de Neuchâtel

La mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur ne se fera pas sans un questionnement ouvert et sans tabous sur notre fonctionnement. Il faudra choisir, et choisir c'est aussi renoncer. Il faudra refonder, mais refonder c'est aussi abandonner pour mieux redéployer ce qui mérite d'être développé.

Je suis particulièrement fière, Mesdames et Messieurs, d'affirmer aujourd'hui que l'Université de Neuchâtel fait œuvre de pionnière en la matière et qu'elle est citée en exemple, notamment dans le cadre de la Conférence universitaire suisse, au niveau des projets de coopération et d'innovation qu'elle a présentés dans le cadre du message fédéral concernant la formation, la recherche et l'innovation.

L'avenir de la microtechnique et de la recherche dans le canton de Neuchâtel

Dans son programme de législature 2006-2009, le Conseil d'Etat a affirmé vouloir renforcer la place de Neuchâtel en tant que centre de compétence nationale et internationale en microtechnique et micro et nanotechnologies.

La convention concernant l'avenir de la microtechnique et de la recherche dans le canton de Neuchâtel, signée récemment, constitue une parfaite illustration de la volonté de se doter d'un pôle d'excellence à même de promouvoir et de développer la microtechnique en Suisse romande et dans l'Arc jurassien.

De plus, avec les projets de coopération et d'innovation (PCI) qui viennent également d'être signés avec l'Université de Lausanne pour la géologie et l'Université de Berne pour la physique des particules, l'Université de Neuchâtel crée les conditions-cadres nécessaires à son redéploiement et se donne les moyens de se positionner comme une actrice incontournable dans des projets porteurs d'avenir.

Mais la mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur nécessite également de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail qui supposent le décloisonnement des savoirs et le brassage des compétences. L'Homme n'est-il pas, par essence, à la fois un être physique, biologique, psychologique, culturel, social et historique vivant localement une réalité à la fois complexe et globale ? Il faut donc combiner les savoirs plutôt que de les juxtaposer.

Se donner les moyens

Se donner les moyens, c'est donc aussi favoriser les approches holistiques tout en conservant la rigueur disciplinaire. La transdisciplinarité n'est donc plus une question technique, c'est une réalité du monde globalisé actuel.

Conscient de la nécessité de regrouper toute la microtechnique sur un site unique plutôt que de la laisser disséminée dans plusieurs bâtiments, le Conseil d'Etat réserve un crédit de 50 millions de francs pour la construction d'un nouveau campus, à proximité immédiate du CSEM, afin de permettre son développement, en particulier par le transfert de laboratoires de Lausanne à Neuchâtel.

Construire l'université c'est enfin, Mesdames et Messieurs, créer les conditions-cadres les plus favorables à l'étude, notamment

- en créant des endroits conviviaux propices à la rencontre et aux échanges, par exemple en repensant l'utilisation de la Cité universitaire
- en réaménageant le bâtiment principal et en particulier la bibliothèque de la faculté de droit
- en offrant la possibilité d'un hébergement performant.

Dans ces conditions, nous pourrons dépasser la vision politique du début du XIXe siècle. Le développement de pôles d'excellence doit permettre à notre alma mater d'accueillir à Neuchâtel des étudiantes et des étudiants, en provenance d'horizons divers, et souhaitant bénéficier d'un environnement privilégié ainsi que de compétences académiques reconnues et recherchées.

En guise de conclusion

Le canton a besoin de hautes écoles fortes. Il salue les efforts considérables consentis par l'Université afin d'atteindre cet objectif et la remercie de poursuivre ses actions dans le but de profiler l'alma mater neuchâteloise en tant qu'actrice privilégiée dans le paysage suisse des hautes écoles.

Sylvie Perrinjaquet

Allocution de Monsieur Grégoire Oguey
Etudiant de la Faculté des lettres et sciences humaines

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2007
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives
Samedi 3 novembre 2007

Monsieur l'ancien Conseiller fédéral,
Madame la Conseillère d'Etat,
Madame la présidente du Conseil de l'Université
Messieurs les membres du Rectorat,
Mesdames et Messieurs les professeurs,
Et, *last but not least*,
Très chers étudiantes et étudiants !

Après le parcours haletant de ces dernières années, je désire aujourd'hui faire le point, vous montrer au travers de mon œil estudiantin quelles sont les bases, les fondations sur lesquelles repose et évolue l'Université.

« Construire l'Université » : voilà un titre qui, sous des allures banales, révèle la sérénité d'une institution en plein changement. L'Université bouillonna plus d'une fois après l'instauration de la nouvelle loi instituant un rectorat fort. Le système de Bologne, tant décrié par les uns, tant loué par les autres, a bouleversé en profondeur le cursus académique. Nonobstant quelques soubresauts, le calme est revenu, l'évolution s'est accomplie. Si le choix de ce séisme pédagogique appartenait à des sphères qui échappaient à notre Alma Mater, son application lui revenait. Ce sont des débats parfois animés qui ont présidé à cette petite révolution, à cet examen de conscience forcé, qui a pu scandaliser ou donner des ailes à des idées fortes et innovantes. Aujourd'hui encore, notre institution avance et se transforme sans cesse. Qui donc doit commander à ces destinées académiques en perpétuel chantier ?

« Je t'ai placé au centre du monde de sorte que là tu puisses plus aisément observer ce qui est dans le monde. Tu ne participes ni des cieux, ni de la terre, tu n'es ni mortel, ni immortel afin que, te façonnant toi-même plus librement, tu puisses prendre la forme que tu préféreras. »

Jean Pic de la Mirandole, humaniste italien du second XV^e siècle, place ces mots dans la bouche de Dieu, s'adressant à Adam. Si je ne prétends pas offrir un dessein divin à notre conseillère d'Etat de tutelle, c'est la communauté universitaire dans son ensemble, responsable, qui doit endosser le rôle d'Adam ; sous l'œil d'un rectorat à l'écoute de son Université, qui ne doit pas imposer ses choix mais les faire accepter dans la concertation. Chacun a sa place dans la communauté universitaire : l'institut fixe le contenu des cursus et des cours ; la définition des chaires requiert les compétences de la faculté ; enfin, la gestion et les orientations générales, la responsabilité de développer tel ou tel pôle reviennent au Conseil de l'Université et au Rectorat. Mais jamais le pouvoir politique ne doit s'immiscer dans ces processus, au risque de rompre un subtil jeu d'équilibres et d'interdépendances entre les enseignements et surtout à statuer dans un domaine où la liberté d'opinion et la rigueur scientifique ne sauraient souffrir une pression ou des orientations venues des autorités.

Les étudiants ont montré à maintes reprises leurs qualités d'analyse et d'apports constructifs dans les différentes instances ; au milieu du système, ce sont eux qui sont capables, de concert avec les autres corps, d'adapter les rouages de notre haute école. Je prends pour exemple le départ à la retraite d'un professeur. Sa chaire sera auscultée et redéfinie selon les besoins ; cette tâche aura des conséquences sensibles sur les étudiants ; elle doit revenir au Conseil de faculté, qui constitue une instance représentative. Le Conseil d'institut concerné pourrait bien ne pas avoir la distance nécessaire pour engager le meilleur enseignant ; quant au Rectorat – on ne le lui demande d'ailleurs pas – il n'a pas vocation à déterminer ce qui doit être étudié ou non dans une discipline, il ne sait pas si l'examen des *Annales* de Tacite apportera plus que celui de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. En revanche, le Conseil de faculté détient toutes les clefs qui lui ouvriront les portes vers une décision judicieuse. Nous, étudiantes et étudiants avons une carte à jouer dans ce processus de repourvue de chaire : participant aux auditions des candidats, nous évaluons leurs qualités pédagogiques, élément peu visible de l'extérieur, mais primordial à l'intérieur pour assurer une formation de pointe et attirer la relève.

La communauté estudiantine a également à cœur de développer une vie agréable autour de son sanctuaire d'érudition et de recherche. Dans le cadre de la FEN, la Fédération des étudiants neuchâtelois, je dirais même qu'elle s'implique dans la construction de l'Université au sens propre. L'afflux constant et réjouissant de nouveaux étudiants, de même que l'heureuse concentration de l'offre HES dans notre ville exige de nouveaux logements. La FEN, par l'intermédiaire de sa société anonyme Cité Al'FEN, peut être fière du travail qu'elle a accompli et qu'elle accomplit en la matière depuis près de trois ans. Décidée à remédier au problème récurrent de l'hébergement, elle postula pour la reprise de la gestion de la partie logement de la Cité universitaire ainsi que du Foyer des Sablons et l'obtint ; grâce à une administration intelligente et couronnée de succès, elle reprit aussi sous son aile le Foyer de Champréveyres et acquit, il y a peu, la tour des Cadolles, avec notamment le soutien courageux et confiant du Conseil d'État, que je tiens ici à remercier.

Sans y habiter, certains étudient à Neuchâtel, et combinent leurs cours sur les bords de notre lac avec d'autres, ailleurs en Suisse. Le réseau BeNeFri, incluant Berne, Neuchâtel et Fribourg, ou le « Triangle Azur », en collaboration avec les deux universités lémaniques permettent d'élargir notre horizon académique. Il ne s'agit probablement que des prémisses de ce qui sera courant à l'avenir. Le paysage helvétique de la formation est en pleine mutation et les collaborations entre les facultés du pays deviendront toujours plus intenses. Je dis collaboration et non concurrence, concept aux consonances bien peu feutrées dans nos murs. D'aucuns aimeraient le mettre en exergue afin de stimuler la recherche. Mais cette dernière revêt actuellement des caractères internationaux et la Suisse est trop exiguë pour se permettre des luttes intestines. Chez nous, la concurrence ne servirait qu'à oblitérer la recherche au profit des départements de communication et de promotion. C'est bien plutôt la place suisse dans son ensemble qu'il faut mettre en compétition avec le monde. En matière de collaboration, Neuchâtel peut jouer un rôle important avec les deux cités des Zähringen :

cet espace BeNeFri, bilingue, offre un exemple multiculturel au centre de l'Europe, et quelque part rassurant dans un contexte où notre traditionnel esprit confédéral est régulièrement mis à mal. Et ce sont sur les voies de cette saine coopération que j'aimerais voir notre Université poursuivre son évolution et ses mutations éternelles. J'ose ainsi me permettre, sur ces terres protestantes, d'adapter un adage de la Réforme : *Alma Mater semper Reformanda* !

Grégoire Oguey

Collation des doctorats honoris causa

M. Michel Schlup

Faculté des lettres et sciences humaines

M. Joseph Deiss

Faculté des sciences économiques

M. Mario Botta

Faculté des lettres et sciences humaines

DIES ACADEMICUS 2007

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Samedi 3 novembre 2007

Laudatio de M. Michel Schlup, Dr h.c. Dies Academicus 2007

En conférant le titre de docteur honoris causa à Michel Schlup, l'Université de Neuchâtel reconnaît un engagement incessant et multiple pour la conservation, l'étude et la divulgation d'un patrimoine intellectuel d'importance internationale.

Né à Boudry en 1948, Michel Schlup a suivi une formation classique jusqu'à la licence ès lettres. Cours purement neuchâtelois, avant que des expériences dans l'enseignement ne le conduisent jusqu'en Amérique du Sud, pour plusieurs années. Il est ensuite, pendant trois ans, secrétaire de l'éditeur Hermann Hauser à la Baconnière. En 1979, il entre à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, dont il est le directeur depuis 1993.

Il y a mené une double activité, administrative et intellectuelle. Dix-huitième confirmé, il a été le divulgateur incomparable des trésors de la BPU, reflets de la culture et du mécénat, à une époque où Neuchâtel joue un rôle majeur dans la production du livre. Michel Schlup sait fédérer les chercheurs locaux et internationaux, sait aussi s'appuyer sur ses collaborateurs. D'où l'organisation de dizaines d'expositions et de colloques, la parution d'autant de catalogues, de contributions, de livres. Prenons comme exemple emblématique le volume d'actes *Rayonnement d'une maison d'édition dans l'Europe des Lumières : La Société typographique de Neuchâtel, 1769-1789*, publié en 2005 avec l'Américain Robert Darnton. Des travaux d'une grande précision, mais qui donnent à voir et à penser. Sans excès de gravité, puisque la table et ses menus ont leur place dans son œuvre et dans sa politique de bibliothécaire.

Administrateur précis et inventif, il a mis ses qualités au service de son institution, mais aussi du réseau des bibliothèques suisses et de nombreuses fondations culturelles. Il incarne une bibliothèque où la bibliothéconomie rend d'autant plus de services qu'elle n'est pas une fin en soi. Bibliothèque qui est un lieu de conservation et de documentation, mais aussi un centre de recherches sur ses propres fonds.

L'Université se doit de saluer dans la BPU de Michel Schlup une source, pour elle, d'émulation. Elle sait aussi qu'à Neuchâtel l'austère salle de lecture publique de la BPU, où l'on travaille toujours au coude à coude, est une sorte de cœur vivant des études.

Laudatio de M. Joseph Deiss, Dr h.c. Dies Academicus 2007

Joseph Deiss est un homme de réflexion et d'action. Tout au long de son brillant parcours professionnel, il a su allier avec un rare bonheur la rigueur analytique et le pragmatisme politique.

Sa carrière aurait pu se limiter au monde académique. Après avoir obtenu son doctorat en sciences économiques et sociales à l'Université de Fribourg en 1971, il poursuit ses recherches au King's College de l'Université de Cambridge et publie plusieurs ouvrages consacrés aux questions de politiques économiques. De retour à l'Université de Fribourg, il y est tout d'abord engagé comme chargé de cours, puis comme professeur extraordinaire et enfin comme professeur ordinaire à partir de 1984. Sa clarté d'analyse, son esprit d'ouverture et ses qualités pédagogiques ont été grandement appréciés par des générations d'étudiants, et nombreuses ont été les vocations suscitées par cet enseignant hors pair. Ses manuels d'introduction sont devenus des classiques du genre, présentant avec une parfaite maîtrise et un savant dosage les outils d'analyse économique, les questions de politique économique et le rôle des institutions sur les plans national et international. Il s'affirme aussi progressivement comme un des experts incontournables en matière de politique économique en Suisse, et développe de fructueuses collaborations avec les autres universités suisses et étrangères, notamment avec notre propre alma mater.

Mais Joseph Deiss ne s'enfermera pas dans sa tour d'ivoire, si robuste ou confortable qu'elle soit. Cet élégant intellectuel est également un preneur de décisions qui ne redoute aucunement de se frotter à la réalité. Pour lui, les questions économiques ont une réalité concrète, impérieuse parfois, et qui méritent tout à la fois d'être analysées sur le papier et résolues sur le terrain.

C'est donc très naturellement que Joseph Deiss développe en parallèle de ses activités académiques un parcours politique remarquable. Capitalisant sur ses talents d'expert, de communicateur et de polyglotte, il gravit rapidement les échelons, assumant des responsabilités au niveau fédéral dès le début des années 90. De 1991 à 1999, il siège au Conseil national dont il est vice-président de la commission de politique extérieure en 1995-1996. Il est préposé à la surveillance des prix de 1993 à 1996, puis devient président de la commission du Conseil national pour la révision totale de la constitution qui est adoptée le 18 avril 1999. Il entre au Conseil Fédéral le 11 mars 1999 en tant que ministre des affaires étrangères, fonction qu'il assumera jusqu'en décembre 2003. Conscient du caractère essentiel des relations internationales pour l'avenir de notre pays, il dirige avec succès l'adhésion de la Suisse à l'ONU en septembre 2002, et multiplie les initiatives pour assurer le développement des échanges avec le reste du monde. Cette conviction continuera de guider son action à partir de janvier 2004, lorsqu'il reprend les rênes du département fédéral de l'économie, tout en assumant la présidence de la Confédération Helvétique. Il met alors en œuvre un ensemble de mesures destinées à favoriser la croissance, en misant tout à la fois sur la dynamisation du marché intérieur et le développement des échanges internationaux. Il défend avec succès l'extension des accords bilatéraux sur la libre-circulation des personnes aux 10 nouveaux membres de l'Union européenne.

Lorsqu'il se retire de la scène politique en juillet 2006, Joseph Deiss le fait à sa manière, avec finesse et discrétion. En réalité son bilan politique est impressionnant, à faire pâlir d'envie nombre de ses collègues nettement moins modestes, qui ne se seraient pas privés d'afficher plus crânement un tel palmarès.

Tout au long d'une vie professionnelle riche et variée, Joseph Deiss a démontré par l'acte que la compréhension profonde des enjeux et des mécanismes économiques constitue si ce n'est la pierre angulaire, du moins une des composantes les plus fondamentales de l'action politique dans une société moderne et globalisée. Il a aussi donné la preuve des bénéfices que peut tirer la société toute entière lorsque les intellectuels de son calibre n'hésitent plus à s'engager dans les débats et les prises de décision au niveau le plus élevé. Il constitue à cet égard un des exemples les plus édifiants à suivre, pour nos étudiants, comme pour nous-mêmes.

Laudatio de Monsieur Mario Botta, Dr h.c. Dies Academicus, 2007

En conférant le doctorat honoris causa à Monsieur Mario Botta, l'Université célèbre la contribution majeure d'un architecte à la réputation mondiale.

Né à Mendrisio, dans le canton du Tessin, le 1er avril 1943, Mario Botta inscrit son nom dans la lignée des célèbres architectes tessinois, de Francesco Borromini à Luigi Canonica, de Rino Tami à aujourd'hui. C'est au Tessin qu'il entame son apprentissage dans l'atelier Carloni & Camenisch à Lugano, avant de poursuivre des études d'art à Milan. Il obtient son diplôme à l'Institut d'architecture de l'Université de Venise en 1969 ; il y est initié à son art par l'un des plus grands architectes de musée, Carlo Scarpa. Botta travaille pour de grands créateurs comme Le Corbusier et Louis I. Kahn, avant de signer lui-même ses créations. La rigueur impeccable de son dessin, la souplesse des formes qu'il projette, sa maîtrise de l'espace offert par le commanditaire, lui attirent bientôt de nombreuses commandes. Sa virtuosité est servie par une attention toute particulière aux matériaux, au faire artisanal – à cet égard, sa minutie reste fidèle à la devise chère à l'historien de la culture Aby Warburg : « Dieu se cache dans le détail ».

Très vite, il s'est imposé comme un architecte international, avec des projets qui le conduisent de New Delhi à Athènes, de la Corée du Sud à Israël ou aux USA. On pourrait dire sans doute que l'architecte devient, avec Mario Botta, un véritable anthropologue de la globalisation. Un nombre important de ses projets vise à la construction de musées (ainsi, la fondation Tinguely à Bâle et le musée de San Francisco), de centres culturels ou d'art contemporain, de bibliothèques (comme celle de Dortmund ou la bibliothèque Bodmer), de théâtre (comme la Scala de Milan), enfin de lieux de culte. Tous ces édifices à usage collectif ont pour mission de captiver les habitants d'une Cité, mais aussi les visiteurs du monde entier, bref à susciter une même passion collective pour les cultures humaines et pour leurs créations. Neuchâtel est fière de posséder un tel chef-d'œuvre de Mario Botta : la conception du Centre Dürenmatt illustre à merveille le lien organique qui articule une construction au sol qui lui sert de piédestal, qui le présente aux yeux comme une œuvre d'art.

Des qualités si riches et si rares ont valu à Mario Botta une moisson de distinctions prestigieuses, parmi lesquelles, à plusieurs reprises, l'International Architecture Award, et le prix du Comité International des Critiques d'Architecture.

Mais Mario Botta ne s'est pas limité à renouveler profondément la pratique comme la théorie architecturale ; avec l'audace d'un utopiste qui réussit à concrétiser ses rêves, avec la conscience éthique de sa discipline, il a ambitionné de créer une nouvelle académie d'architecture en Suisse. Il est l'un des pères fondateurs de l'Université de la Suisse italienne. Cette fondation revêt une signification toute particulière, à deux titres au moins :

- contrairement à beaucoup d'architectes, qui estiment que les défis modernes rendent caduques les leçons de l'histoire de l'architecture, Mario Botta a produit une œuvre-modèle, en ce qu'elle démontre par l'exemple que l'originalité la plus étonnante peut se nourrir d'une méditation continue, approfondie sur la tradition architecturale. L'érection, grandeur nature, et en bois, de l'église de San Carlino alle Quattro Fontane de Borromini au bord du lac de Lugano rappelle cette vérité de manière éclatante. Mario Botta accorde une importance cardinale à l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'architecture dans son académie ; d'où, aussi, sa fondation de l'Archivio del Moderno, un institut de recherche à réputation internationale, et que les écoles polytechniques fédérales envient à l'USI. A l'Archivio, la modernité désigne, non le XXème siècle, mais toute la période qui nous sépare de la Renaissance.

- en fondant une université, Mario Botta a rappelé qu'une haute école contribue substantiellement à la richesse économique d'un canton ; et qu'au XXIème siècle, les

sociétés développées doivent devenir des sociétés de la connaissance, ou risquer de connaître le déclin économique. Le geste fondateur de Mario Botta a donc été celui d'un citoyen, celui d'un grand acteur économique soucieux de ses responsabilités sociales. Son geste a promu le développement scientifique de la Suisse, mais surtout le bien commun, bien au-delà d'intérêts financiers particuliers.

Pour toutes ces raisons, l'Université de Neuchâtel est fière et heureuse de conférer à Mario Botta le titre de Docteur honoris causa, pour son œuvre architecturale exceptionnelle, dont le rayonnement international honore notre pays, mais aussi pour son action capitale en faveur de l'étude de l'histoire de l'architecture et de l'art, enfin pour sa contribution majeure à la fondation d'une université suisse.

M. Michel Schlup, Dr h.c. Dies Academicus 2007

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

L'Université de Neuchâtel me fait un grand honneur en me décernant le titre de docteur honoris causa. Cette distinction me touche car elle vient d'une université qui m'est chère, où j'ai fait toutes mes études. Elle me flatte encore en m'invitant à une cérémonie qui honore en même temps que moi deux éminentes personnalités ayant toute mon admiration.

Je ne sais si mon parcours personnel mérite ce grade universitaire prestigieux. Je l'accepte cependant avec gratitude car il distingue aussi, en ma personne, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel que j'ai le privilège de diriger, les collaborateurs qui travaillent à mes côtés, et enfin l'ensemble d'une corporation à laquelle j'appartiens, celle des bibliothécaires scientifiques engagés au service de la communauté universitaire.

En mettant notre profession en lumière, ce dies me donne l'occasion d'évoquer ici le futur possible des bibliothèques dans l'environnement universitaire de demain. Certains prétendent qu'elles deviendront virtuelles, d'autres prédisent même leur disparition une fois leurs collections numérisées. Ces vues de l'esprit sont bien sûr simplistes. Dans le domaine du livre ancien, le produit numérique ne remplacera jamais le document physique dont il faudra toujours assurer la conservation. En outre, il faudra toujours des spécialistes pour mettre en ligne, gérer, archiver les contenus numériques. Ces derniers constitueront la mémoire, le patrimoine de demain qu'il s'agira de stocker sous des formes et sur des supports qui devront être accessibles aux générations futures.

La documentation pléthorique générée par la société d'information posera toutefois un problème majeur aux bibliothèques scientifiques qui ne pourront diffuser et conserver que les ressources les plus pertinentes, indispensables à l'acquisition des connaissances. Pour les identifier, elles devront coopérer étroitement avec les universités où se trouvent les spécialistes du savoir.

Toutefois, il faudra encore attendre longtemps avant que la bibliothèque numérique ne soit une réalité sur le site neuchâtelois et que les collections anciennes de nos institutions puissent être consultées en ligne. Nos ressources restent ainsi peu visibles et inexploitées. Ainsi, la Bibliothèque publique et universitaire conserve des archives littéraires, artistiques et éditoriales d'intérêt européen qui restent encore à explorer. Elle recèle aussi des collections scientifiques d'importance majeure qui pourraient vivifier un enseignement d'histoire des sciences et des techniques dans notre Université. Ainsi, j'ai l'espoir que notre institution puisse apporter sa pierre dans la construction de l'Université neuchâteloise du vingt-et-unième siècle.

Michel Schlup
Directeur de la Bibliothèque publique
et universitaire de Neuchâtel

M. Joseph Deiss, Dr h.c. Dies Academicus 2007

L'importance des choses ordinaires de la vie

L'économie politique est « l'étude de l'humanité dans les affaires ordinaires de la vie ». C'est ma définition préférée. C'est grâce à elle que je conserve une passion inaltérée pour l'Economique.

Vous me direz que cette référence à Alfred Marshall est terriblement réductrice. Se contenter de ce que l'on consomme habituellement semble ne pas être digne de l'Académie. Le scientifique ne doit-il pas se destiner à l'extraordinaire ?

Certes, dans le langage universitaire, le professeur ordinaire se place au-dessus du professeur extraordinaire ! Mais, manger, boire, dormir, se vêtir, se soigner ou se loger, n'est-ce pas banal ? Comment se passionner pour ce que l'instinct suffit à nous enseigner ?

Parce que les choses simples sont souvent les plus difficiles. Parce que les réponses aux questions les plus faciles nous font progresser vers les choses plus ardues. Parce que pour la première fois de l'histoire il est possible d'affirmer : nous avons les moyens pour vaincre la pauvreté – si nous le voulons.

Donner de quoi manger, boire, s'instruire, se reposer et se soigner, se vêtir et se loger, à 7 milliards d'êtres humains, n'est pas encore une chose ordinaire. Mais nous en avons aujourd'hui le potentiel. A l'Economique de trouver la solution.

Ces réponses, l'économie politique les proclame depuis ses débuts, mais tarde à les faire triompher face au dirigisme, à l'anarchisme et au protectionnisme. A croire que nous méritons la boutade : « l'économiste sait rendre incompréhensible ce qui semble évident à l'homme de la rue ».

Pourtant, les règles fondamentales de l'économie politique sont simples et accessibles à chacun. « L'homme a besoin de liberté », répond l'économiste au dirigisme. « Les institutions idoines enrichissent les peuples », insiste-t-il face à l'anarchiste, en mettant l'accent sur l'Etat de droit et la garantie de la propriété privée. Car le laisser faire de l'économiste n'est pas le laisser-aller de ceux qui ne veulent ni règles ni ordre précis. « Le marché, l'ouverture et le libre-échange sont la clé du succès économique », tente-t-il enfin de convaincre les protectionnistes. Sur ce dernier point, tous les gouvernements sont d'accord, mais aucun ne l'applique vraiment.

Pourquoi ne sommes-nous pas encore parvenus à faire admettre ces principes partout ? Sans doute, parce que nous avons trop à l'esprit l'économique, et pas suffisamment le politique. La politique, au sens noble la gestion de la cité, appartient aussi aux domaines de l'ordinaire. C'est sans doute pourquoi ma passion m'a finalement entraîné vers les affaires publiques. J'y ai acquis la conviction que non seulement les économistes doivent davantage s'intéresser à la politique, mais que nous possédons les réponses aux grands problèmes de la société que sont la pauvreté, la rareté – dont l'expression contemporaine est le changement climatique – et la xénophobie – c'est-à-dire la peur du changement et du nouveau.

Je remercie l'Université de Neuchâtel, en particulier sa Faculté des sciences économiques, à laquelle je suis lié de longue date, de contribuer à faire triompher le savoir qui nous permettra de vaincre les obstacles qui rendent aujourd'hui encore difficiles les choses ordinaires de la vie à une partie de l'humanité.

Je suis très touché par l'honneur qui m'est fait par votre Haute-Ecole aujourd'hui. J'y vois surtout l'amitié qui lie l'Université de Fribourg à la vôtre. Je m'engage à en être digne.

Joseph Deiss